

COMITÉ D'HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 - 2023

D'HISTOIRE  
DE LA POLITIQUE  
DE LA VILLE

# SOMMAIRE

<b>PRÉAMBULE</b>	<b>4</b>
<b>PRÉSENTATION</b>	<b>8</b>
MISSIONS DU COMITÉ D'HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE	8
LE COMITÉ D'ORIENTATION	9
LE CONSEIL SCIENTIFIQUE	10
L'ASSOCIATION	14
LES RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC NOS PARTENAIRES	15
<b>BILAN D'ACTIVITÉS</b>	<b>18</b>
LA JOURNÉE D'ÉTUDES DU 5 JUILLET 2023	18
UN PREMIER SÉMINAIRE ANNUEL QUI TROUVE SON PUBLIC	22
DÉMARCHES D'HISTOIRE LOCALES : DES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES	26
PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS TIERS	29
PARTICIPATION À DES PUBLICATIONS	33
LANCEMENT D'UN GUIDE DES SOURCES	34
PROGRAMME GRANDS TÉMOINS	36
MISE EN VALEUR DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES & SCIENTIFIQUES	37
MISE EN PLACE D'OUTILS DE COMMUNICATION SIMPLES ET PERFORMANTS	38
<b>RETOURS PRESSE</b>	<b>40</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>43</b>

# PRÉAMBULE

**Michel Didier** • Président du Comité d'histoire  
de la politique de la ville



## **2022 - 2023 : Une première année d'action au service du développement du comité d'histoire de la politique de la ville.**

Le comité d'histoire de la politique de la ville a été créé par arrêté ministériel le 14 avril 2022 sur la base des propositions figurant dans le rapport de préfiguration remis à la ministre en charge de la ville et mises en oeuvre par l'Association pour l'étude de l'histoire de la politique de la ville créée à cet effet en juin 2022. Il a donc un peu plus d'un an et demi d'existence, et, malgré les difficultés liées à la diminution inattendue des budgets annoncés survenue à l'automne 2022 qui nous a empêché de recruter une équipe permanente, le comité d'histoire s'est engagé résolument dans le développement des actions prévues, conformément aux objectifs qui lui avaient été

assignés. Le comité a pu ainsi progressivement prendre place dans le paysage grâce à l'investissement des bénévoles de l'association, à la forte mobilisation de son conseil scientifique, qui s'est doté d'une présidente, Marie-Christine Jaillet, pour animer le travail collectif, à l'appui du président du Campus Condorcet qui a accueilli le comité dans ses locaux et mis à sa disposition ses équipements, au soutien des partenaires et à l'appui financier du ministère de la ville, avec qui une convention a été signée pour deux ans.

L'ambition était grande s'agissant de faire l'histoire d'une politique publique majeure, la seule exclusivement dédiée aux habitants des quartiers populaires mais pourtant assez largement méconnue, faute de travaux historiques, alors même qu'elle est contemporaine des grandes mutations qu'a connues notre pays depuis 45 ans. Elle a également beaucoup innové dans les méthodes de l'action publique, car elle est contemporaine de la décentralisation et du renforcement du pouvoir des maires, interministérielle, et avec la volonté dès l'origine d'impliquer la société civile et les habitants. Elle a aussi été confrontée très tôt aux crises urbaines et aux problèmes posés à la jeunesse des quartiers.

Les émeutes de l'été 2023 ont rappelé à cet égard, s'il en était besoin, que ce travail de connaissance et de recul historique était indispensable et même urgent pour éclairer les décideurs et les citoyens tant les pouvoirs publics et les commentateurs ont paru, sur le moment en tout cas, dans l'incapacité de pouvoir tirer des enseignements des épisodes précédents et de s'inscrire dans une réflexion sur la longue durée.

Le choix du thème de la jeunesse comme sujet de notre premier séminaire annuel, décidé bien avant les événements de l'été conformément aux propositions de la feuille de route scientifique préparée par Thibault Tellier et adoptée en mars 2023 par le comité

d'orientation, a donc été particulièrement pertinent, même si le sujet est complexe.

Après les premières séances, on voit l'intérêt d'adopter une approche pluridisciplinaire sur ce sujet, fidèle en cela aux orientations de départ du comité. Le croisement des apports des chercheurs de différentes disciplines et des témoins praticiens nous conforte dans notre choix initial d'associer les acteurs eux-mêmes à la construction du travail historique dans une démarche aussi d'éducation populaire.

Faire l'histoire de la politique de la ville reste cependant un travail complexe, compte tenu de sa dimension à la fois nationale et territoriale, multi-thématique, partenariale et aussi militante et c'est la raison pour laquelle le comité a organisé, avant même le séminaire annuel, une journée d'études consacrée aux enjeux, aux sources et aux méthodes pour faire cette histoire. Cette journée a mobilisé beaucoup d'intervenants et a été très fortement suivie. Les enjeux méthodologiques sont en effet réels et les interventions ont permis d'identifier un certain nombre de sujets à traiter. Parmi eux, la question des archives et des sources institutionnelles ou mémorielles est apparue essentielle, qu'il s'agisse de leur repérage, de leur conservation ou de leur valorisation. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé un guide des sources qui devrait être disponible, du moins dans une première version, pour l'été.

Outre la journée d'études et le séminaire annuel, le troisième axe de travail a été de favoriser le lancement de travaux d'histoire locale. C'était un des objectifs de notre comité à sa création, qui le différencie sans doute d'autres comités d'histoire. La politique de la ville est en effet d'essence territoriale et ne s'est pas mise en place ni gouvernée de la même façon selon les contextes locaux. Cette dimension doit pouvoir être restituée avec toute la finesse nécessaire et être mise en débat. D'ores et déjà, la ville de Marseille et la métropole de Toulouse ont annoncé leur volonté de s'engager dans le financement d'une

thèse CIFRE à la rentrée universitaire 2024 et d'autres territoires ont manifesté leur intérêt pour une telle démarche. A chaque déplacement, le comité a pu compter sur la mobilisation des partenaires-clé, élus et techniciens de la collectivité locale, établissement universitaire local et centre de ressources. L'Etat local était également présent.

Le comité a également ouvert son site internet, dans l'objectif de faire connaître son action, de mettre à disposition des ressources documentaires et scientifiques utiles et de valoriser les initiatives des partenaires. Son audience est en constante progression et il doit permettre notamment d'accéder à des extraits d'interviews de grands témoins de la politique de la ville réalisés il y a quelques années dans le cadre d'une coopération entre l'ANCT et Canopé. Le premier a été celui du père Delorme, à l'occasion du 40ème anniversaire de la marche pour l'égalité.

Le comité d'histoire a été également invité dans plusieurs colloques ou manifestations, ce qui montre l'intérêt qu'il commence à susciter malgré son jeune âge. On peut citer ainsi les rencontres des Agences d'urbanisme de Toulouse en 2022, le colloque Archival city, les 40 ans des Régies de quartier, les 40 ans de Ville et Banlieue et les 30 ans de Labo Cités et Profession Banlieue en 2023, et, tout récemment, les 20 ans de l'ANRU en 2024.

Malgré son intense activité, notre comité reste cependant fragile et son action nécessite d'être pérennisée sur la durée par un soutien renforcé des pouvoirs publics pour pouvoir réaliser les missions qui lui ont été confiées et développer de nouvelles actions. Cela concerne notamment le recueil de témoignages, activité fondamentale de tout comité d'histoire, l'organisation de journées d'études et de séminaires décentralisés, la constitution d'un réseau de doctorants ou la création d'une bourse de thèses. C'est l'enjeu de la future convention pluri-annuelle qui doit être négociée avec le ministère de la ville dans les semaines qui viennent et de la recherche de nouveaux partenariats financiers ■

# PRÉSENTATION

## MISSIONS DU COMITÉ D'HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Pour mémoire, le comité d'histoire de la politique de la ville est placé auprès du ministre chargé de la ville et s'appuie sur un comité d'orientation et sur un conseil scientifique dont la composition est elle-même définie par arrêté ministériel.

L'arrêté du 14 avril 2022 en rappelle les principales missions :

- Encourager l'étude et la recherche sur l'histoire de la politique de la ville et du développement social urbain;
- Promouvoir la diffusion des travaux historiques sur la politique de la ville à des fins de connaissance et de formation;
- Favoriser le recensement et la valorisation des sources archivistiques et mémorielles relatives à la politique de la ville et collaborer avec la mission des archives nationales et les services d'archive des collectivités territoriales;
- Organiser des recueil de témoignages, des journées d'études et toutes manifestations intéressant l'histoire de la politique de la ville;
- Mobiliser les réseaux de la politique de la ville et susciter des partenariats pour faciliter l'émergence de projets locaux autour de l'histoire de la politique de la ville;
- Intéresser l'opinion à l'histoire de la politique de la ville et des actions menées en faveur des quartiers concernés et de leurs habitants.

La gestion administrative et financière du comité d'histoire de la politique de la ville est assurée par l'association pour l'étude de l'histoire de la politique de la ville, habilitée à recevoir des subventions de l'Etat et de tout autre partenaire et dont les statuts ont été publiés au journal officiel le 28 juin 2022 ■

## LE COMITÉ D'ORIENTATION

Fixée par les arrêtés ministériels des 14 et 22 avril 2022 (voir annexe du présent rapport d'activités), la composition du comité d'orientation du Comité d'histoire de la politique de la ville permet un équilibre entre les membres de droit (représentants de l'Etat et de ses opérateurs, instances nationales de la politique de la ville, associations d'élus, institutions partenaires, réseaux professionnels et associatifs) et les personnalités qualifiées au regard de leur expérience ou de leur compétence.

Il a pour rôle d'orienter le travail du comité et d'approuver les propositions qui lui sont soumises par le conseil scientifique et l'association.

Il se réunit pour les enjeux importants pour la vie du comité, mais peut participer aux initiatives et séminaires organisés par le comité.

Il s'est réuni à deux reprises depuis la création du Comité :

– le 8 Juillet 2022 (réunion commune avec les membres du conseil scientifique). Il a lancé les travaux du Comité d'histoire et a été ouvert conjointement par son Président et le Président du Campus Condorcet. Compte rendu disponible.

– le 28 mars 2023. Il a adopté à l'unanimité la feuille de route scientifique présentée pour la période 2023-2025, précédemment adoptée par le conseil scientifique et préparée par Thibault Tellier, ainsi que les grands axes du programme de travail. Il a été ouvert par le Président du Comité, le Président du Campus Condorcet et le représentant du Ministre et du directeur général de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (François-Antoine Mariani). La feuille de route scientifique est publiée sur le site du Comité ■

## LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Fixée par arrêté ministériel en date du 22 avril 2022 (voir annexe au présent rapport d'activités), la composition du Conseil scientifique du comité d'histoire de la politique de la ville vise à assurer une production scientifique de qualité dans une optique pluridisciplinaire.

À l'été 2023, le Conseil scientifique s'est doté d'une présidence, chargée d'assurer l'animation du conseil et l'organisation du travail collectif entre ses membres. Marie-Christine Jaillet, après consultation des membres, a accepté la fonction qui fait par ailleurs l'objet d'une demande d'arrêté ministériel, complémentaire à celui du 22 avril 2022.

En 2022 - 2023, le Conseil Scientifique s'est réuni à 4 reprises :

- le 20 septembre 2022 (ouvert aux membres du Comité d'orientation qui le souhaitent)
- le 25 janvier 2023
- le 31 mai 2023
- le 13 septembre 2023



**Marie-Christine Jaillet** • Présidente du Conseil Scientifique



Le Conseil Scientifique s'est fortement impliqué dans la préparation et la conduite des séances du séminaire annuel portant sur "les jeunes dans la politique de la ville". La responsabilité scientifique de chacune des 6 séances a été assumée par un binôme constitué de deux de ses membres. La séance conclusive de juillet 2024 permettra de revisiter l'ensemble des séances pour identifier en quoi elles ont répondu aux questions posées lors de la séance inaugurale et quels en sont les points aveugles, voire les impensés.

Par ailleurs, le Conseil Scientifique réfléchit aux modalités de capitalisation et de diffusion des travaux du séminaire.

Outre la mise en ligne des compte-rendus des différentes séances, il est envisagé de procéder à un travail de synthèse qui pourrait donner lieu à l'édition d'un livret destiné à rendre les travaux du séminaire accessibles à un plus large public.

Il s'est également mis au travail sur la préparation du séminaire 2024/2025 qui portera sur la politique de la ville et la décentralisation, avec la volonté d'examiner comment la politique de la ville s'est inscrite dans l'évolution des rapports entre l'État et les pouvoirs locaux, ceux-ci obéissant à des régimes de gouvernance différenciés d'un site de la politique de la ville à un autre. Afin de prendre en compte cette "mise en contexte", il est envisagé que le séminaire puisse être organisé dans différents sites emblématiques de la politique de la ville et d'un régime singulier de gouvernance. Cette itinérance du séminaire permettra également d'adjoindre à la séance proprement dite du séminaire un événement "local" en lien avec la politique de la ville, sous une forme à définir, à destination d'un public plus large (élus, acteurs de la politique de la ville, professionnels et associatifs, collectifs habitants, etc.) afin de la mettre en lumière et discussion.

Enfin, en ce qui concerne le séminaire annuel, le Conseil Scientifique explore les thématiques qui pourraient être retenues pour les années 2025/2026 et 2026/2027. À celles déjà mentionnées comme susceptibles de l'être, il a souhaité ajouter, au regard de l'enjeu qu'il représente aujourd'hui, la question du logement et de l'habitat, ce qui permettrait à la fois de revenir sur l'évolution des modes d'intervention (de la réhabilitation à la "démolition/reconstruction", principe actuellement réinterrogé à l'aune des enjeux de transition : impact carbone, sobriété énergétique, etc), sur l'histoire et le devenir du logement social, sur la transformation de l'intervention des bailleurs sociaux, sur la prise en compte des habitants, et probablement sur la "fabrique" de la mixité sociale par la mixité résidentielle.

Le Conseil Scientifique réfléchit parallèlement à organiser une mise en réseau des doctorantes et doctorants travaillant actuellement sur la politique de la ville en s'appuyant sur un premier inventaire de ces travaux qui a été récemment mis en ligne sur le site du Comité d'histoire de la politique de la ville. Il se donne également pour objectif de définir une charte commune susceptible d'encadrer et de valoriser les travaux d'histoire locale à la définition desquels il travaille en relation avec les acteurs locaux, en particulier dans le cadre de conventions CIFRE.

D'autres travaux ont été engagés, dont la réalisation d'un guide des sources qui doit faciliter la mise en archive des documents de nature diverse qui constituent un des matériaux nécessaires à l'histoire de la politique de la ville.

Enfin, réunissant les différentes disciplines des Sciences Humaines et Sociales qui confrontent leurs savoirs et pratiques, il est un lieu de débat sur les conditions et les modalités d'une historicisation de la politique de la ville.

À cette fin, il est envisagé d'élargir le Conseil Scientifique pour l'enrichir de nouvelles expertises ■

## L'ASSOCIATION

Au-delà des conditions de création du comité d'histoire et du choix des pouvoirs publics de confier son portage à une association adossée à un pôle universitaire, le statut associatif a le double intérêt de favoriser la mobilisation des énergies bénévoles, et de permettre la mobilisation d'une gouvernance partagée, associant des profils et des représentations diverses.

L'association a souhaité s'appuyer dans un premier temps sur un conseil d'administration resserré, qui s'est cependant un peu étoffé en 2023 et pourra s'élargir progressivement.

Au 31 décembre 2023, le CA comprend 14 membres : Michel Didier, Marie-Christine Jaillet, Antoine Loubière, Dominique Figeat, Antonin Cois, membres du bureau; Pierre-Paul Zalio (président du Campus Condorcet, membre de droit), Vincent Havage (directeur de Profession Banlieue, représentant le réseau des Centres de ressources, membre de droit); Thibault Tellier (enseignant-chercheur en histoire à l'IEP de Rennes), Emmanuel Bellanger (enseignant-chercheur, directeur du Centre d'histoire sociale des mondes contemporains), Raphaële Bertho (enseignante-chercheuse), Tarek Daher (Délégué général d'Emmaüs France), Vincent Léna (haut fonctionnaire, préfigurateur des cités éducatives, conseiller à la Cour des Comptes), Camille Perbost (doctorante, ancienne conseillère au Cabinet de Nadia Hai), Delphine Vidal qui représente les Régies de quartier (membre de droit).

En 2022 - 2023, le CA a été réuni à trois reprises :

- Le 9 février 2023
- Le 27 février 2023
- Le 9 octobre 2023

De son côté, le bureau a été réuni une fois par mois pour traiter les affaires courantes de l'association ■

## LES RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC NOS PARTENAIRES

### L'ANCT / La DGCL

Sous l'autorité du ministre chargé de la ville, l'ANCT et la DGCL sont les partenaires naturels de l'association pour l'étude de l'histoire de la politique de la ville. Ils instruisent les dossiers de demande de subvention et versent la subvention.

L'ANCT et la DGCL sont par ailleurs membres de droit du Comité d'Orientation du Comité d'Histoire de la Politique de la Ville.

Ce partenariat s'est traduit par :

- la signature d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens le 9 novembre 2022 et dont le renouvellement est prévu en 2024.
- l'engagement de cession des droits de diffusion au comité d'histoire des vidéos réalisés dans le cadre du programme des Grands Témoins (ANCT-Canopé).
- le signalement sur le site internet de l'ANCT (partie Grande Equipe de la politique de la ville) des activités du Comité et l'engagement de valoriser ses publications.

Il est à noter que le premier versement de la subvention n'est intervenu que le 9 décembre 2022, ce qui a retardé le démarrage effectif de l'activité du comité d'histoire ■

## Le Campus Condorcet

L'association a pu compter dès sa création sur l'appui du Campus Condorcet, établissement universitaire de référence en Sciences Humaines et Sociales, installé en Seine Saint-Denis, département emblématique de la politique de la ville. Il regroupe 11 universités et laboratoires universitaires (Panthéon-Sorbonne Paris 1, Sorbonne Nouvelle Paris 3, Paris 8 Vincennes Saint Denis, Paris-Nanterre Paris 10, Sorbonne-Paris-Nord Paris 13, CNRS, EHESS, ENC, EPHE, FMSH, INED).

Deux conventions de partenariat ont été signées avec le Campus :

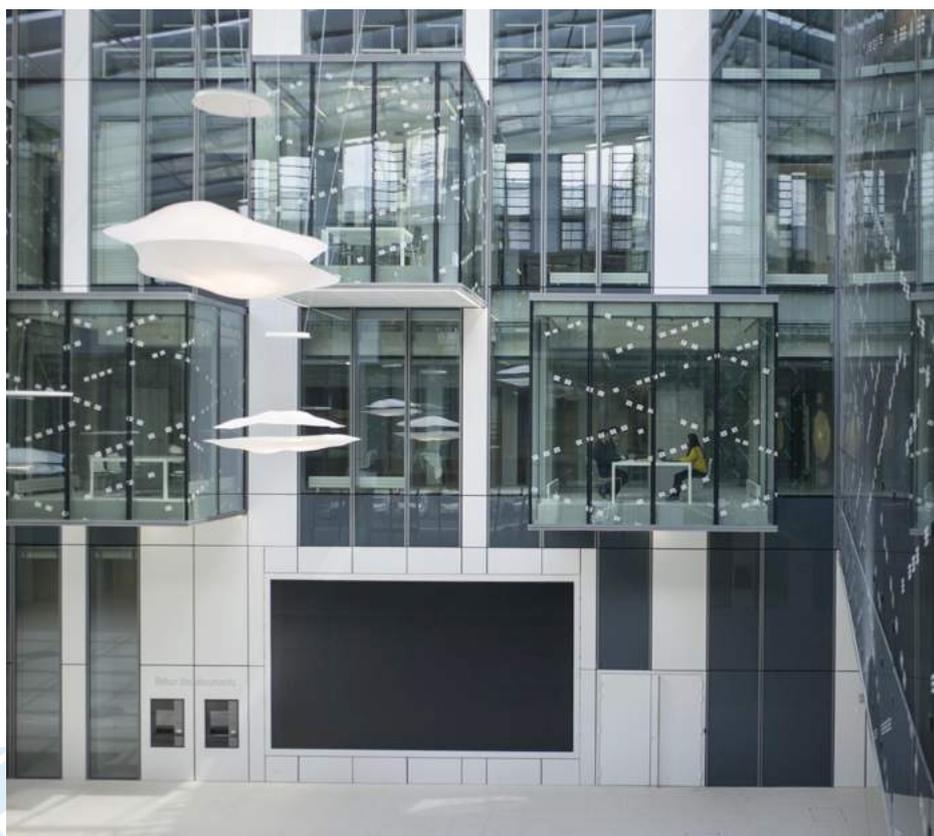
- une convention d'objectifs entre la ministre de la ville et le président du Campus Condorcet le 14 avril 2022
- une convention entre l'Association pour l'étude de l'histoire de la politique de la ville et le Campus Condorcet le 17 juin 2022, prévoyant la location d'un espace dédié au sein de l'hôtel à projets et l'accès gratuit aux salles de réunion et au centre des colloques.

Le partenariat engagé doit permettre par ailleurs :

- d'opérer des synergies entre le Conseil scientifique du Comité d'histoire et celui du Campus Condorcet. Le président du comité (Michel Didier) est intervenu devant le conseil scientifique du Campus le 9 novembre 2023 à l'invitation de sa présidente Danielle Tartakowsky. Parmi les pistes identifiées, il est prévu de mobiliser le réseau international du Campus Condorcet et ses membres pour développer une approche comparée en histoire de la politique de la ville. Il a été par ailleurs proposé au ministère de la ville de nommer la présidente du conseil scientifique du Campus au conseil scientifique du comité via un arrêté ministériel complémentaire.

– à favoriser les rapprochements entre l’Humathèque (bibliothèque de référence en sciences humaines et sociales) et le Comité d’histoire pour y organiser des événements, favoriser l’accueil de nos chercheurs et faciliter le traitement des archives de la politique de la ville.

Pour mémoire, le Président du Campus Condorcet est membre de droit du comité d’orientation du Comité d’histoire et du Conseil d’administration de l’Association ■



# BILAN D'ACTIVITÉS

## LA JOURNÉE D'ÉTUDES DU 5 JUILLET 2023

Cet événement a constitué la première étape de la feuille de route scientifique du comité d'histoire, en invitant les chercheurs et les acteurs de la politique de la ville à venir réfléchir et échanger sur les enjeux, les sources et les méthodes pour faire l'histoire de la politique de la ville. Elle a rassemblé plus de 90 participants (chercheurs, experts, professionnels et élus).

Ouverte par Michel Didier et Danielle Tartakowsky, présidente du comité scientifique du Campus Condorcet, et préparée par Thibault Tellier, elle était structurée en deux demi-journées :

La première, animée par Emmanuel Bellanger (Centre d'histoire sociale des mondes contemporains, Université de Paris I - CNRS-) a permis d'entendre trois communications portant sur les approches historiographiques:

- L'histoire de la politique de la ville dans la longue durée avec Thibault Tellier (Sciences Po Rennes)
- Retour sur le programme d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles. Quels enseignements ? avec Loïc Vadelorge (Université Gustave Eiffel)
- Un cas régional d'études : Rhône-Alpes, avec Gwenaëlle Le Goullon (Université Lyon 3)

Elles ont été suivies d'une table ronde portant sur les croisements disciplinaires sur le thème:

A quoi peut servir de faire l'histoire de la politique de la ville ? à laquelle participaient Renaud Epstein (Sciences Po Saint-Germain) , Philippe



Estèbe (Coopérative Acadie) et Christine Lelévrier (Université Paris Est Créteil)

La deuxième demi-journée, animée par Marie-Christine Jaillet (Université Toulouse Jean Jaurès), portait sur les sources et les matériaux pour faire l'histoire de la politique de la ville avec les interventions de :

- Anne-Sophie Lienhard, conservatrice du patrimoine aux Archives nationales, sur les sources écrites
- Martin Barrot sur les archives de la Caisse des dépôts
- Amandine Romanet sur les ressources en architecture
- Jean-Philippe Legois sur les archives locales de la politique de la ville

Elles ont été suivies d'une table ronde sur les partenariats à laquelle participaient Audrey Gatian, adjointe au maire de Marseille, Jean-Luc Michaud, pour le réseau national des centres de ressources, Bruno Marot, en charge des partenariats institutionnels et de la recherche à l'Union Sociale pour l'Habitat, Isabelle Laudier, responsable de l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts, Jean-Pierre Roger pour l'Inter-Réseaux des professionnels du DSU.

Les actes de la journée d'études ont été publiés et sont [disponibles sur le site du comité](#) ■



## UN PREMIER SÉMINAIRE ANNUEL QUI TROUVE SON PUBLIC

Consacré à la manière dont la politique de la ville s'est saisie des questions de la jeunesse, le premier séminaire annuel du comité d'histoire a été lancé le 17 octobre dernier.

Son thème paraît en effet correspondre à un trait continu de la politique de la ville depuis son apparition au milieu des années 1970 (la procédure Habitat et vie sociale, tripartite avait été fondée par trois directeurs d'administrations, Robert Lion pour la Construction, René Lenoir pour l'action sociale et enfin, Jean Maheu pour la direction de la jeunesse et des activités socio-éducatives). Par la suite, l'attention portée spécifiquement aux jeunes apparaît comme une sorte de fil rouge de l'action menée par les instances de la politique de la ville. Cela tient dans une large mesure au fait que la composition sociale des ensembles urbains inscrits dans les dispositifs de la politique de la ville comporte souvent une très forte tranche d'âge 16 - 25 ans. Il conviendra de s'intéresser notamment à la création de dispositifs originaux sur ces thèmes.

Le séminaire, qui se tient au Campus Condorcet, comprend 6 séquences thématiques entre octobre 2023 et mai 2024 et une séance conclusive en juillet 2024 (voir le détail en annexe). Leur préparation et leur animation sont prises en charge par des membres différents du conseil scientifique. Le séminaire, accessible aussi en distanciel, est ouvert aux chercheurs, aux praticiens et à toute personne intéressée par la politique de la ville.

Il rencontre aujourd'hui l'intérêt d'un public fidèle et en constante progression :

Séance du 17 octobre 2023 : 37 inscrits

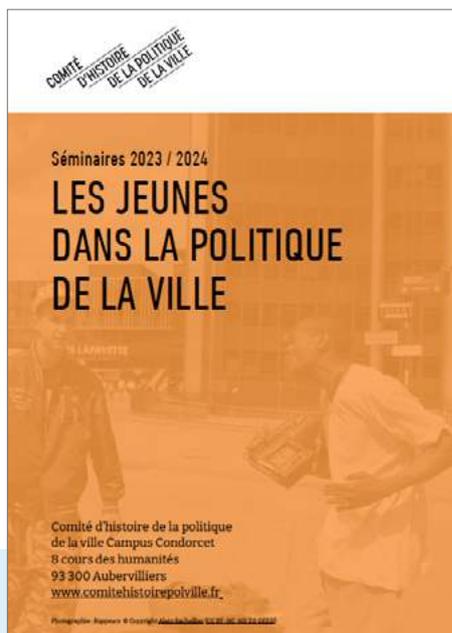
Séance du 5 décembre 2023 : 60 inscrits

Séance du 16 janvier 2024 : 108 inscrits



Les profils sont divers et on aura pu voir dans le public :

- Un délégué interministériel
- Un conseiller référendaire à la cour des comptes
- Un préfet délégué à l'égalité des chances
- Plusieurs sous préfets ville
- Plusieurs élus locaux
- De nombreux professionnels de la politique de la ville à tous les échelons
- Des chercheurs
- Des étudiants et des doctorants
- ..





## DÉMARCHES D'HISTOIRE LOCALES : DES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES

La mobilisation des démarches d'histoire locale vise à enrichir les travaux du comité en portant une vision territorialisée de l'histoire de la politique de la ville et une meilleure connaissance des modèles singuliers de cette politique publique, tels qu'ils se sont structurés dans le sillage de la décentralisation et en tenant compte des contextes spécifiques dans lesquels elle s'est déployée.

Ces démarches supposent d'avoir pu identifier:

- Un acteur local (commune ou intercommunalité, agence d'urbanisme, association...) en capacité de porter la convention CIFRE (engagement financier et accueil du futur doctorant)
- Un directeur / directrice de thèse et un laboratoire universitaire de rattachement pour porter scientifiquement la démarche
- Des acteurs locaux mobilisés en appui (centre de ressources, services d'archives, réseaux associatifs et professionnels, services déconcentrés de l'Etat...)

Ces démarches d'histoire locale bénéficient de la part du comité d'histoire :

- D'un soutien d'un membre du Conseil scientifique, désigné spécialement pour accompagner la démarche (ainsi Michel Péraldi pour Marseille et Marie-Christine Jaillet pour Toulouse)
- De l'inscription de ces travaux dans le travail du conseil scientifique: possibilité pour les acteurs locaux impliqués dans le projet de thèse de participer/contribuer aux séminaires ; capitalisation et valorisation des travaux au niveau national; mise en place d'un réseau de jeunes

chercheur.es dont le fonctionnement (séminaires, réunions) sera pris en charge par le Comité ; instauration d'un label permettant d'assurer la visibilité des démarches engagées

En 2022-2023, quatre collectivités locales ont fait part de leur intérêt pour la démarche:

- La ville de Marseille s'est engagée à financer une thèse d'histoire locale touchant à la place des femmes et des associations de femmes dans l'histoire de la politique de la ville marseillaise et / ou à la manière dont le développement du logement social a pu croiser la structuration de la politique de la ville. Deux déplacements du comité ont été organisés en avril 2023 et janvier 2024. L'école d'architecture de Marseille est volontaire pour accueillir l'étudiant. Le centre de ressources de la politique de la ville "Cité Ressources" est en appui du projet. Il est à noter que la métropole de Marseille pourrait être intéressée pour porter un projet complémentaire d'histoire locale en 2025.

- La métropole de Toulouse a été rencontrée dès le mois d'Octobre 2022 dans le cadre de l'atelier organisé dans le cadre des journées nationales de la Fédération des Agences d'urbanisme par le Comité d'histoire sur le quartier du Mirail-Reynerie en octobre 2023. L' élu en charge de la politique de la ville a donné son accord en vue d'un lancement d'une démarche à horizon septembre 2024.

- Des premiers contacts ont été pris avec la métropole lyonnaise (ville et métropole de Lyon, Vaulx-en-Velin et Villeurbanne) et avec la ville de Nantes. La ville d'Epinau sous Sénart a contacté le comité pour avoir des informations sur la démarche.

- Il est par ailleurs prévu d'étudier les conditions pour lancer une démarche similaire dans une ville moyenne et en région parisienne ■



## PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS TIERS

En 2022 - 2023, l'activité de l'association pour l'étude de l'histoire de la politique de la ville a permis de rendre visible le projet et la qualité scientifique du comité d'histoire de la politique de la ville. La participation aux événements des partenaires a ainsi été mobilisée comme un levier pour diffuser les enjeux de l'histoire de la politique de la ville.

Le comité d'histoire de la politique de la ville était ainsi représenté :

- Lors des rencontres nationales des Agences d'Urbanisme à Toulouse en octobre 2022, où le comité a organisé une visite du quartier de la Reynerie (Grand Mirail) et une table ronde rassemblant Marie-Christine Jaillet, Michel Didier, l'adjoint au maire de Toulouse, la sous-préfète ville, une ancienne cheffe de projet et la directrice d'une association emblématique du quartier ;

- Dans la table ronde organisée par Labo Cités pour les 40 ans de la marche pour l'égalité le jeudi 4 mai à Lyon, en présence d'Alice Carré et Malek Lamraoui (compagnie Nova), Farid L'haoua, John Kouadjo, et avec la participation de Thibault Tellier et Michel Didier.

- À la rencontre organisée à Villejuif le 2 juin 2023 sur l'histoire de la politique de la ville dans le contexte des 40 ans de l'association des maires Ville et Banlieue, avec l'intervention de Renaud Epstein et en présence de Gilles Leproust.

- À Régies en scène, événement organisé pour l'anniversaire des 40 ans des régies de quartier le 9 juin 2023, où le comité d'histoire avait un stand et a proposé un jeu sur l'histoire de la politique de la ville





- Au congrès de l'USH en octobre 2023, avec la participation de Marie-Christine Jaillet lors d'une table ronde.
- Au colloque pour les 40 ans de l'association des maires Ville et Banlieue organisé à Lyon les 18 et 19 octobre 2023, avec l'intervention de Thibault Tellier et Renaud Epstein dans deux tables rondes.
- Au colloque de clôture du programme Archival City, "Living Archives for sustainable cities", organisé le 10 novembre 2023 par l'Université Gustave Eiffel, avec une communication de Michel Didier et la participation d'Emmanuel Bellanger et Loïc Vadelorge ■

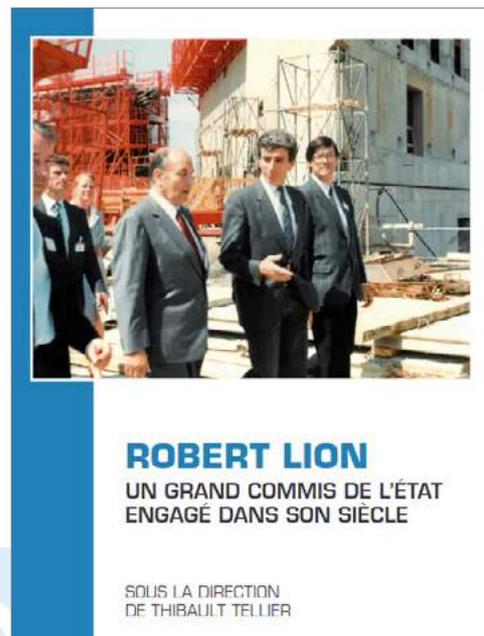


## PARTICIPATION À DES PUBLICATIONS

Le comité d'histoire de la politique de la ville a participé en 2023 à plusieurs publications, notamment :

- L'ouvrage "Robert Lion, un grand commis de l'Etat" (publié aux éditions Bière) sous la direction de Thibault Tellier et la coordination éditoriale d'Antoine Loubière, avec la participation de plusieurs membres du comité (Isabelle Laudier, Loïc Vadelorge, Sylvie Harburger, Dominique Figeat)

- La revue "Les cahiers du développement social urbain" (n° 70, décembre 2023), publiée par le centre de ressources Labo-Cités, où un article a été demandé à Michel Didier sur l'histoire des professionnels de la politique de la ville ■



## LANCEMENT D'UN GUIDE DES SOURCES

Depuis son émergence au début des années 1970, la politique de la ville, caractérisée par une approche interministérielle et décentralisée, a généré un volume considérable de documents de toutes natures émanant d'une multitude d'acteurs et d'institutions.

La reconnaissance de la valeur de cette production a motivé, dès 2004, la Direction des Archives de France et la Délégation interministérielle à la ville à réfléchir aux meilleures pratiques de tri et de conservation de ces documents. Cet effort visait à améliorer la préservation de ces archives. Toutefois, malgré l'établissement de directives précises par la circulaire de 2006 et l'adoption de tableaux de gestion dédiés, l'accès à ses fonds continue de poser des défis.

Dans ce contexte, le Comité d'histoire de la politique de la ville s'est engagé à développer un guide des sources.

L'objectif de ce projet est triple : compiler, structurer et faciliter l'accès à ces fonds d'archive afin d'encourager leur exploitation dans la recherche. Il vise à effectuer un inventaire exhaustif des archives, englobant non seulement celles issues de sources institutionnelles mais aussi celles provenant d'entités moins conventionnelles telles que les associations, les collectifs militants, et les professionnels opérant dans les sphères urbaine et sociale.

L'intention est de forger une connexion entre un éventail d'archives et un public diversifié, composé de chercheurs, décideurs, et citoyens engagés, en facilitant l'accès à un patrimoine documentaire jusque-là sous-exploité. Cette démarche, résolument scientifique, entend contribuer à l'enrichissement du dialogue entre l'histoire et l'actualité de la politique de la ville, en rendant les archives non seulement plus accessibles mais également plus intelligibles pour tous ceux qui s'intéressent à l'évolution des dynamiques urbaines et sociales.

Le projet comprend également une réflexion sur l'amélioration des pratiques d'archivage conformément à la circulaire de 2006, incluant la création de ressources pratiques pour les détenteurs d'archives et la formation de partenariats stratégiques pour l'accès aux archives intermédiaires. Ainsi il vise à assurer la préservation et l'accessibilité future de ces archives essentielles pour la recherche historique.`

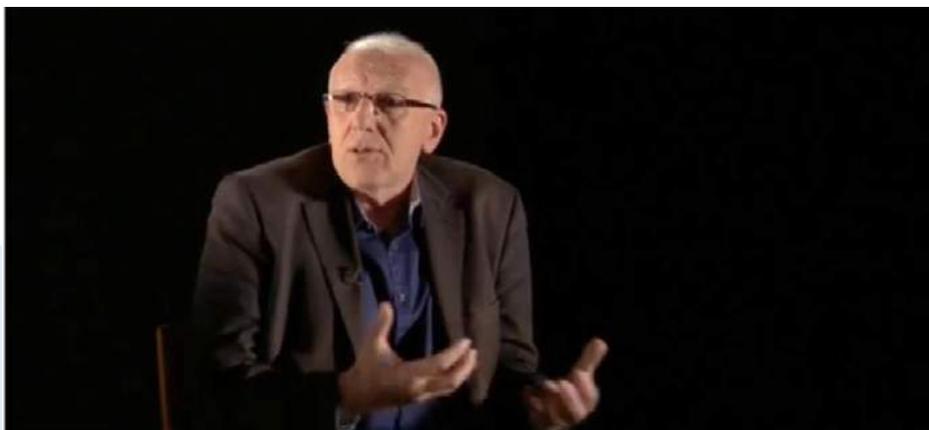
Le recrutement d'Amandine Romanet opéré en décembre 2023 pour six mois permet d'envisager une première version du guide des sources d'ici l'été ■

## PROGRAMME GRANDS TÉMOINS

Depuis 45 ans, la politique de la ville a été portée par des femmes et des hommes engagés qui ont incarné cette politique, quel que soit leur statut. Leur témoignage est essentiel, qu'ils soient anciens ministres, élus locaux, hauts fonctionnaires, professionnels ou militants associatifs.

C'est pourquoi le Comité d'histoire a fait le choix de valoriser la série de témoignages filmés initiée en 2016 par l'ANCT et CANOPE, sous la direction éditoriale de Michel Didier, aujourd'hui président du Comité, et encore jamais rendue publique. Une convention de cession des droits est en préparation. Selon les moyens qui seront accordés au comité, ils seront complétés par d'autres portraits et recueils de témoignages, notamment dans la cadre des démarches d'histoire locale.

Les vidéos présentées sous un format de 15 minutes constituent des extraits choisis des entretiens. Elles sont disponibles en version intégrale pour les chercheurs ou personnes intéressées, sur demande auprès du Comité d'histoire. Le premier témoignage mis en ligne sur le site en janvier 2024 est celui du père Christian Delorme, initiateur et membre de la marche contre le racisme et pour l'égalité de 1983, à l'occasion du 40ème anniversaire de la marche ■



## MISE EN VALEUR DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES & SCIENTIFIQUES

En 2022 - 2023, l'association pour l'étude de la politique de la ville a mobilisé ses ressources humaines pour créer des outils utiles à l'ensemble des chercheurs et notamment :

- Une recension des articles parus sur les émeutes urbaines de juin - juillet 2023

L'équipe du Comité d'histoire a mis en ligne sur son site internet un tour d'horizon d'articles et d'analyses proposés par des chercheurs, en lien avec les enjeux de la politique de la ville, dans la presse généraliste et spécialisée. Il s'agit d'une première contribution à un corpus sur lequel il conviendra de revenir pour alimenter la réflexion des acteurs sur ces événements d'actualité encore brûlante. Divisée en deux parties, cette liste est suivie d'un corpus d'analyse plus généraliste sur la politique de la ville et la situation des quartiers populaires : la situation ayant généré de nombreuses interrogations en la matière.

- Une liste des thèses passées et en cours sur l'histoire de la politique de la ville

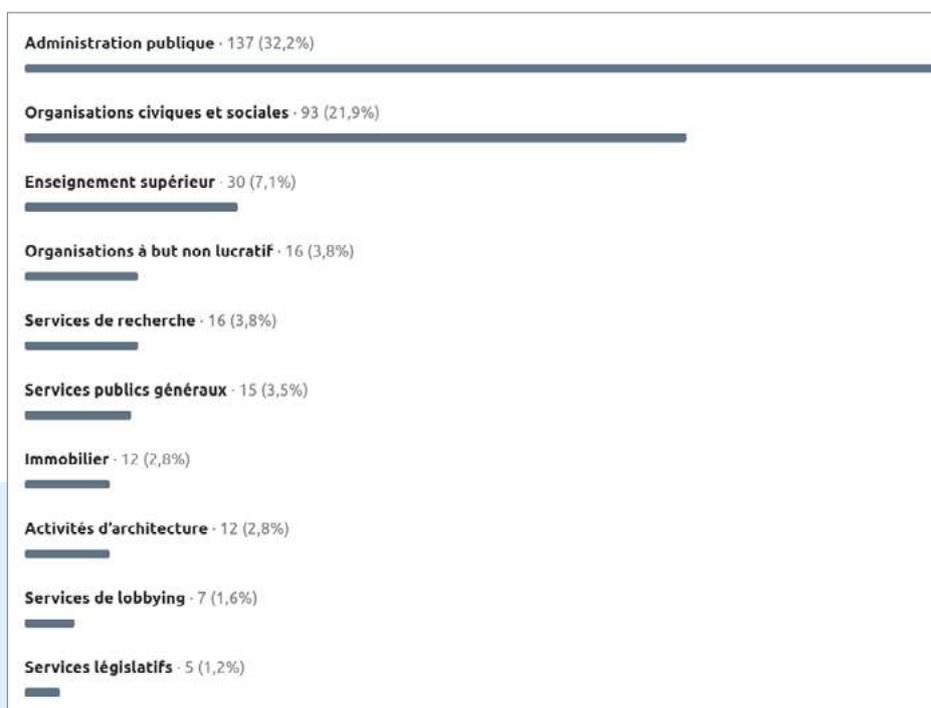
Cette liste constitue la première pierre d'un travail dont l'objectif est de créer un répertoire exhaustif des thèses soutenues ou en cours relatives à la politique de la ville et à son histoire.

Elle a été réalisée à partir de deux sources : d'une part le fichier national des thèses ; d'autre part les fiches réunies dans le panorama des recherches sur le logement et l'habitat réalisées conjointement chaque année par le REHAL (Réseau ces chercheuses et chercheurs travaillant sur l'habitat) et l'USH (l'Union Sociale pour l'Habitat). Pour ces dernières, identifiées par un astérisque, il est possible de consulter le résumé synthétique de la thèse du du projet de thèse rédigé par son autrice/auteur (l'USH nous a permis de verser ces résumés sur le site du Comité d'Histoire de la Politique de la Ville) ■

## MISE EN PLACE D'OUTILS DE COMMUNICATION SIMPLES ET PERFORMANTS

Pour sa première année d'existence, l'association pour l'étude de l'histoire de la politique devait impérativement doter le comité d'histoire d'outils de communication performants, propices à faire connaître son action et y engager les chercheurs, les acteurs et partenaires de la politique de la ville, mais aussi le grand public intéressé. Nous avons ainsi mis en oeuvre :

- Une charte graphique conçue pour être sobre et refléter l'engagement scientifique et le sérieux du comité d'histoire de la politique de la ville
- Une newsletter à laquelle se sont inscrits plus de 250 personnes,
- Une présence sur les réseaux sociaux. Au 31 décembre 2023, notre compte LinkedIn compte ainsi 425 abonnés qui reflètent la diversité des acteurs de la politique de la ville que nous souhaitons toucher.



Enfin notre site internet constitue un véritable point nodal permettant la visibilité des actions et apports concrets du comité d'histoire :

- La rubrique "qui sommes-nous" donne accès à l'ensemble des éléments permettant de connaître le comité d'histoire, ses membres, et comprendre le sens de son action et de l'engagement gouvernemental qui a présidé sa création
- La rubrique "Agenda" permet de suivre les évènements du comité et de ses partenaires et s'y inscrire
- La rubrique "Focus" donne accès aux actualités et analyses proposées par le comité et ses membres
- La rubrique "références et études" donne accès aux publications du comité d'histoire de la politique de la ville ■



# RETOURS PRESSE

Notre comité a été repéré et valorisé à plusieurs reprises:

1/ Lors de sa création, la banque des territoires et Acteurs publics ont choisi de souligner l'évènement

<https://www.banquedesterritoires.fr/la-politique-de-la-ville-son-comite-dhistoire>



<https://acteurspublics.fr/nomination/michel-didier-nouveau-president-du-comite-dhistoire-de-la-politique-de-la-ville>

2/ La gazette des communes a interviewé le président du comité d'histoire

<https://www.lagazettecommunes.com/894450/changeons-image-de-la-politique-de-la-ville/>

**BANLIEUES**

## « Changeons l'image de la politique de la ville »

Publié le 08/11/2023 • Par **Véronique Vigne-Lepage** • dans : **Actu experts prévention sécurité**, France



**Michel Didier est une figure de la politique de la ville. Pour lui, Il est grand temps d'analyser l'histoire de cette politique publique unique et pourtant remise en cause à chaque « flambée » des banlieues... Il est désormais président du Comité d'histoire de la politique de la ville.**

Fabien Calcavecchia/La Gazette

Il est grand temps d'analyser l'histoire de cette politique publique unique et pourtant remise en cause à chaque « flambée » des banlieues : voilà l'ambition exprimée par Michel Didier, qui fut professeur d'histoire et éducateur avant de devenir une figure de l'ombre de la politique de la ville, occupant des postes à responsabilité au sein de la délégation interministérielle à la ville jusqu'à la récente Agence nationale de la cohésion des territoires. Aujourd'hui retraité, c'est une nouvelle aventure qu'il démarre en présidant le Comité d'histoire de la politique de la ville, officialisé en avril 2022. La subvention du projet (associatif) a ensuite pâti du remaniement gouvernemental, mais Michel Didier défend une rallonge auprès de l'actuelle secrétaire d'Etat chargée la Ville, Sabrina Agresti-Roubache. Pour lui, il y a urgence à objectiver le sujet.

### **Après les émeutes de l'été, de nombreuses voix ont fustigé l'utilité de la politique de la ville. Que vous inspirent ces critiques ?**

Evidemment, moi qui ai servi cette politique et milité pour elle, je trouve désespérant de constater qu'il y a encore d'un côté ceux qui estiment que les quartiers sont abandonnés et, de l'autre, ceux qui déclarent que l'on y dépense des millions en pure perte. Ces deux visions antagonistes sont fausses. Entre les deux

# ANNEXES

ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION DU COMITÉ D'HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE	44
ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION AU COMITÉ D'HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE	46
PROGRAMME SCIENTIFIQUE 2023-2025	48
PROGRAMME DES SÉMINAIRES 2022-2023	54
L'ÉQUIPE DE L'ASSOCIATION POUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE	56



# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

#### VILLE

#### Arrêté du 14 avril 2022 portant création du comité d'histoire de la politique de la ville

NOR : VILB2211792A

La ministre déléguée auprès du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargée de la ville,

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, notamment son article 1<sup>er</sup> ;

Vu le décret n° 2015-77 du 27 janvier 2015 relatif aux instances en charge de la politique de la ville, notamment ses articles 2 et 10,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Il est créé un comité d'histoire de la politique de la ville. Il est placé auprès du ministre chargé de la ville.

**Art. 2.** – Le comité d'histoire de la politique de la ville a pour missions :

- d'encourager l'étude et la recherche sur l'histoire de la politique de la ville et du développement social urbain ;
- de promouvoir la diffusion des travaux historiques sur la politique de la ville à des fins de connaissance et de formation ;
- de favoriser le recensement et la valorisation des sources archivistiques et mémorielles relatives à la politique de la ville et de collaborer avec la mission des archives nationales et les services d'archives des collectivités territoriales ;
- d'organiser des recueils de témoignages, des journées d'études et toutes manifestations intéressant l'histoire de la politique de la ville ;
- de mobiliser les réseaux de la politique de la ville et de susciter des partenariats pour faciliter l'émergence de projets locaux autour de l'histoire de la politique de la ville ;
- d'intéresser l'opinion à l'histoire de la politique de la ville et des actions menées en faveur des quartiers concernés et de leurs habitants.

Les modalités d'organisation et de fonctionnement du comité d'histoire sont fixées par un règlement intérieur adopté par ses membres.

**Art. 3.** – Le ministre chargé de la ville peut solliciter l'appui du comité pour des missions particulières à caractère historique ou l'organisation de manifestations relevant de son domaine de compétences.

**Art. 4.** – Le comité ministériel d'histoire de la politique de la ville est composé :

1. D'un président ;
2. D'un comité d'orientation composé de membres de droit et de personnalités qualifiées ;
3. D'un conseil scientifique, composé de membres choisis en fonction de leurs compétences et de leur expérience, dans une logique d'approche pluridisciplinaire de l'histoire de la politique de la ville.

Les missions, l'organisation et les modalités de fonctionnement sont définies par le règlement intérieur prévu à l'article 2.

**Art. 5.** – Les membres de droit du comité d'orientation sont :

a) Les partenaires :

- le président de l'Établissement Public Campus Condorcet ou son représentant ;
- le directeur général de l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée ou son représentant ;

- le directeur général de Réseau Canopé ou son représentant ;
- b) Les représentants de l'Etat et les opérateurs publics :
  - le directeur général des collectivités locales ou son représentant ;
  - le directeur du service des archives nationales ou son représentant ;
  - le directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires ou son représentant ;
  - le directeur général de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine ou son représentant ;
  - le directeur général de la Caisse des dépôts ou son représentant ;
- c) Les représentants des instances en charge de la politique de la ville :
  - le président de l'Observatoire national de la politique de la ville ou son représentant ;
  - les vice-présidents du Conseil national des villes ou son représentant ;
- d) Les représentants des associations nationales d'élus :
  - le président de France Urbaine ou son représentant ;
  - le président d'Intercommunalités de France ou son représentant ;
  - le président de Villes de France ou son représentant ;
  - le président de Ville et banlieue ou son représentant ;
  - le président de l'Association des maires de France ou son représentant ;
  - le président de l'Assemblée des départements de France ou son représentant ;
  - le président de Régions de France ou son représentant ;
- e) Les acteurs de la politique de la ville :
  - le président de l'Union sociale pour l'habitat ou son représentant ;
  - le président de la Fédération nationale des agences d'urbanisme ou son représentant ;
  - un représentant du réseau des Centres de ressources de la politique de la ville ;
  - le président de l'Inter-réseaux du développement social urbain ou son représentant ;
  - le président du réseau Amadeus ou son représentant ;
  - le président du Comité national de liaison des régies de quartier ou son représentant ;
  - le président de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France ou son représentant.

**Art. 6.** – Les personnalités qualifiées du comité d'orientation et les membres du conseil scientifique sont nommés pour une durée de trois ans par arrêté du ministre chargé de la ville.

Le président du comité d'histoire de la politique de la ville est désigné parmi les personnalités qualifiées du comité d'orientation pour une durée de trois ans par arrêté du ministre en charge de la ville.

Les membres qui, pour quelque cause que ce soit, cessent d'appartenir au comité d'histoire, sont remplacés pour la durée de leur mandat restant à courir.

**Art. 7.** – Le ministre chargé de la ville apporte au comité les moyens humains et financiers nécessaires à son activité.

**Art. 8.** – Le directeur général des collectivités locales et le secrétaire général du ministère sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 14 avril 2022.

NADIA HAI

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

#### VILLE

#### Arrêté du 22 avril 2022 portant nomination au comité d'histoire de la politique de la ville

NOR : VILB2212544A

Par arrêté de la ministre déléguée auprès du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargée de la ville, en date du 22 avril 2022 :

Sont nommés membres du comité d'histoire de la politique de la ville :

1° Au titre du comité d'orientation :

*En qualité de personnalités qualifiées :*

- M. Jacques BOURGOIN, maire honoraire ;
- M. Reda DIDI, fondateur de Graines de France ;
- M. Michel DIDIER, préfigurateur du comité d'histoire de la politique de la ville ;
- M. Michel DUFFOUR, ancien ministre et co-président de l'association La Ville en Commun ;
- M. Hakim EL KAROUI, membre de l'Institut Montaigne ;
- M. Patrick FEVRIER, secrétaire délégué du comité d'histoire des ministères de l'écologie et du logement ;
- M. Dominique FIGEAT, ancien secrétaire général de la commission nationale de développement social des quartiers ;
- M. Lakhdar KHERFI, militant associatif ;
- M. Emmanuel LAURENTIN, journaliste, animateur et producteur à Radio France ;
- M. Bernard LOCHE, journaliste ;
- M. Antoine LOUBIERE, journaliste et ancien rédacteur en chef de la Revue Urbanisme ;
- Mme Bénédicte MADELIN, ancienne directrice de Profession Banlieue et militante associative ;
- Mme Béatrix MORA, ancienne directrice du service des politiques urbaines et sociales à l'Union sociale pour l'habitat ;
- Mme Viviane ROLLE-ROMANA, ethno-psychiatre ;
- M. Philippe VAN DE MAELE, ingénieur des ponts et premier directeur général de l'Agence nationale de la rénovation urbaine ;
- Mme Raphaële BERTHO, historienne de la photographie spécialisée sur les grands ensembles et maître de conférences en arts à l'université de Tours ;
- Mme Sylvie HARBURGER, ancienne secrétaire générale de la commission nationale de développement social des quartiers ;

2° Au titre du conseil scientifique :

*En qualité d'universitaires :*

- M. Emmanuel BELLANGER, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris 1, directeur de recherche au CNRS et du Centre d'histoire sociale des mondes contemporains ;
- Mme Fatiha BELMESSOUS, chercheur en histoire, Laboratoire Environnement, ville et société, Université de Lyon, ENTPE ;
- M. Clément BOISSEUIL, docteur en sciences politiques à Sciences Po et chercheur associé au Centre d'études européennes ;
- Mme Joëlle BORDET, psycho-sociologue, directrice émérite de recherche du Centre scientifique et technique du bâtiment ;

M. Jacques DE MAILLARD, professeur de sciences politiques à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et directeur adjoint du CESDIP ;

M. Renaud EPSTEIN, maître de conférences en sciences politiques à l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye, chercheur associé au CESDIP ;

M. Philippe ESTEBE, géographe, docteur en sciences politiques, consultant, essayiste ;

Mme Annie FOURCAUT, professeur émérite des universités, spécialiste d'histoire urbaine contemporaine ;

Mme Brigitte GUIGOU, socio-urbaniste, professeur associée à l'École d'urbanisme de Paris, responsable de la formation et du partenariat recherche à l'Institut Paris-Région ;

Mme Marie-Christine JAILLET, géographe et sociologue, vice-présidente de l'Université Toulouse-Jean Jaurès, directrice de recherche au CNRS ;

M. Adil JAZOULI, sociologue, chercheur associé à la Fondation Maison des sciences de l'Homme et au CEVIPOF ;

M. Thomas KIRZSBAUM, sociologue, chercheur associé à l'Institut des sciences sociales du politique ;

Mme Gwénaëlle LEGOULLON, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Lyon 3 ;

Mme Christine LELEVRIER, professeur à l'École d'urbanisme de Paris ;

Mme Florence LERIQUE, professeur de droit à l'Université de Bordeaux-Montaigne ;

Mme Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER, directrice de recherche à l'École des hautes études en sciences sociales ;

M. Michel PERALDI, anthropologue et sociologue, directeur de recherche émérite à l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux ;

Mme Amandine ROMANET, doctorante en histoire à l'Université Rennes 2 ;

M. Patrick SIMON, socio-démographe, directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques ;

M. Thibault TELLIER, professeur d'histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques de Rennes et préfigurateur scientifique du comité d'histoire de la politique de la ville ;

M. Loïc VADELORGE, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Gustave Eiffel, Paris Est-Marne-la-Vallée.

*En qualité de personnalités qualifiées :*

M. Etienne BUTZBACH, vice-président à l'éducation et au numérique à la Ligue de l'enseignement et membre du Conseil national d'évaluation du système scolaire ;

M. Jean-Patrick FORTIN, architecte et urbaniste ;

Mme Anne GAILLARD, responsable du service des archives à l'Agence nationale de la cohésion des territoires ;

Mme Isabelle LAUDIER, responsable de l'Institut pour la recherche de la Caisse des dépôts ;

M. Frédéric LEONHARDT, urbaniste, chargé de mission à l'Agence nationale de la rénovation urbaine ;

M. Jean-Pierre ROGER, ancien président de l'Inter-réseaux des professionnels du développement social urbain ;

Mme Nicole SMADJA, ancienne directrice de la mission Ville de la préfecture de région d'Ile-de-France et vice-présidente de l'Observatoire de la précarité et du mal-logement des Hauts-de-Seine ;

Mme Chantal TALLAND, directrice de l'École de la rénovation urbaine.

Est nommé président du comité d'histoire de la politique de la ville, parmi les personnalités qualifiées du comité d'orientation :

M. Michel DIDIER, préfigurateur du comité d'histoire de la politique de la ville.

**Programme scientifique adopté par le comité d'orientation du 28 mars 2023  
(après avis du conseil scientifique réuni le 25 janvier 2023)**

**Années 2023/2025**

La politique de la ville, on le sait, est une politique atypique à bien des égards. Considérée comme provisoire par ses concepteurs, elle avait pour mission d'opérer toute une série de rattrapages urbanistiques et sociaux dans le fonctionnement de la ville des Trente glorieuses. A ce titre, elle était programmée pour s'achever au milieu des années 1980. Force est bien sûr de constater qu'il n'en a rien été et que son existence, maintes fois critiquée et même remise en cause, a contribué très largement à l'accompagnement du changement social ainsi qu'à la transformation de l'action publique.

Reconstituer son histoire ne consiste donc pas à inventorier les multiples dispositifs qu'elle a pu générer depuis près d'un demi-siècle, mais de mesurer en quoi elle a précisément contribué au renouvellement de certaines politiques publiques depuis le début des années 1980, tant du point de vue de la conception que de la mise en pratique.

Pour cela, il est proposé d'organiser trois types de manifestations scientifiques qui nourriront sur le plan scientifique l'activité du comité d'histoire de la politique de la ville. Ces dernières auront pour objet principal l'étude sur la longue durée de la contribution de la politique de la ville au changement social ainsi qu'aux mutations de l'action publique dans les territoires.

Il s'agit donc de structurer le programme scientifique du comité d'histoire pour les années à venir afin de lui donner la visibilité nécessaire dans les milieux à la fois universitaires et de la politique de la ville elle-même. L'offre s'adresse en effet à la fois aux chercheurs ainsi qu'aux praticiens de la politique publique. La programmation pourra se faire en étroite relation avec la politique scientifique menée par le Campus Condorcet au sein duquel le comité d'histoire se trouve implanté. Lors d'un rdv récent, son président, Pierre-Paul Zalio, nous a confirmé sa volonté de développer la thématique urbaine au sein des activités développées par le Campus.

Son implantation au cœur d'un territoire emblématique de la Seine-Saint-Denis ainsi que ses relations avec le président du Conseil départemental peuvent également représenter des atouts pour notre propre développement. Si le Centre d'histoire sociale des mondes contemporains dont le directeur est Emmanuel Bellanger constitue bien sûr un partenaire privilégié, il existe aussi sans aucun doute d'autres laboratoires de recherches qui pourraient être intéressés par le programme scientifique que nous allons nous efforcer de développer dans les trois ans à venir.

La proposition d'organiser un séminaire annuel a vocation à structurer la démarche de recherche sur la durée. Néanmoins, suite aux échanges au sein du conseil scientifique réuni le 25 janvier dernier, il est apparu indispensable de prévoir auparavant une **journée d'études consacrée aux grands enjeux, aux sources et aux méthodes** nécessaires à la mise en chantier de l'histoire de la politique de la ville. Prévue en juin prochain, elle aura pour objectif de mobiliser des chercheurs et des patriciens travaillant déjà sur ces questions et de les problématiser dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire. Il s'agira aussi de faire le lien avec les productions antérieures sur le sujet, la journée de Toulouse en 2000 et le colloque « Villes et mémoires » organisé par la DIV en juin 2004.

**Axe I : séminaire sur la politique de la ville et les transformations de l'action publique** (Le séminaire se tiendra durant l'année universitaire, à raison de six à huit séances).

Envisagé sur trois ans, il comportera un renouvellement thématique chaque année. Il pourra se faire en partenariat en fonction des questions traitées (PAJEP-Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire, Comité d'histoire du ministère de la Transition écologique, Cité nationale de l'histoire de l'immigration) pour ne citer qu'eux et dans l'attente de nouveaux contacts et de nouvelles pistes de collaboration.

Le choix des thèmes sera discuté lors des réunions du conseil scientifique. Toutefois, afin de pouvoir engager la réflexion pour la prochaine réunion, il est proposé les thèmes suivants pour les deux années à venir. L'idée étant d'opérer une alternance entre un thème « social » et un thème relevant davantage de la pratique de l'action publique au sens générique du terme. Il appartiendra au conseil scientifique de prioriser les thèmes annuels. Ainsi, pour le volet social du séminaire, il appartient de prioriser l'ordre de passage des trois thèmes proposés : jeunesse, participation des habitants et intégration. Afin d'amorcer la discussion, c'est le premier thème qui sera ici présenté. Il conviendra qu'avant chaque année de séminaire, le choix ainsi que la

déclinaison du thème choisi fera l'objet d'une séance de travail du conseil scientifique afin de déterminer le cadrage scientifique et méthodologique du séminaire de l'année.

Il est enfin à noter que les séances du séminaire (entre six et huit séances durant le calendrier universitaire) pourront être organisées de la manière suivante : 1) Intervention de cadrage par un chercheur 2) Témoignage d'un acteur de l'époque 3) Débat par un discutant. Il est à noter qu'il faudra veiller à une mixité des publics qui assisteront au séminaire : chercheurs bien sûr, mais également professionnels et acteurs de la politique de la ville ainsi qu'élus locaux.

***Pour l'année 2023-2024 : la politique de la ville et les questions de jeunesse.***

Ce thème paraît en effet correspondre à un trait continu de la politique de la ville depuis son apparition au milieu des années 1970 (la procédure Habitat et vie sociale, tripartite avait été fondée par trois directeurs d'administrations, Robert Lion pour la Construction, René Lenoir pour l'action sociale et enfin, Jean Maheu pour la direction de la jeunesse et des activités socioéducatives). Par la suite, l'approche spécifiquement vers les jeunes apparaît comme une sorte de fil rouge de l'action menée par les instances de la politique de la ville. Cela tient dans une large mesure au fait que la composition sociale des ensembles urbains inscrits dans les dispositifs de la politique de la ville comporte souvent une très forte tranche d'âge 16 - 25 ans. Il conviendra de s'intéresser notamment à la création de dispositifs originaux sur ces thèmes. Le programme de travail pourra se faire notamment avec le PAJEP mentionné ci-dessus.

***Pour l'année 2024-2025 : la politique de la ville et la décentralisation.***

Née dans le sillage de l'intensification de la déconcentration administrative (période HVS), la politique de la ville (période DSQ) est l'exacte contemporaine des lois de décentralisation votées en 1981 et 1982. Il s'agit donc de deux processus historiques extrêmement liés dont la matrice est en effet commune : comment donner davantage de pouvoirs aux élus locaux dans la conduite de l'action publique locale et comme en renouveler les approches ? Si la période du DSQ apparaît en effet pionnière de ce point de vue, ici également, la longue durée doit être convoquée dans la mesure où les lois de décentralisation ont connu des évolutions durant les années 1990 et 2000. Il s'agira donc de s'intéresser autant aux idées qu'à la mise en œuvre sur les territoires concernés. A cet égard, il sera possible de monter un programme de travail avec certaines d'associations d'élus locaux comme *Villes et banlieues*.

Pour les deux années suivantes (2025-2026 et 2026-2027), deux nouveaux thèmes pourraient faire l'objets de discussion au sein du conseil scientifique : la question de l'intégration pour le volet social et la participation des habitants pour le pôle transformation de l'action publique. En ce qui concerne le volet « action publique », il serait opportun de discuter deux thèmes qui pourront venir étoffer la réflexion : l'influence des modèles étrangers d'une part (le modèle de la Grande-Bretagne a-t-il influencé par exemple le mode d'action publique local à partir des années 1990 ?) ; la professionnalisation au service de l'efficacité publique (comment est-on passé par exemple du chef de projet militant dans l'éducation populaire à un type de chef de projet choisi essentiellement pour son diplôme universitaire).

### **Axe 2 : l'histoire de la politique de la ville par les territoires.**

Le comité d'histoire de la politique de la ville ne peut prétendre assumer à lui seul le pilotage des opérations qui s'intéressent à l'histoire de la politique de la ville. Pour cela, il conviendra de travailler en étroite relation avec les centres de ressources de la politique de la ville qui ont notamment pour mission l'animation du réseau local de la politique de la ville. A ce titre, un certain nombre d'entre eux mènent déjà ou ont mené des projets intégrant la dimension historique (et mémoriel) de la politique publique au niveau des territoires concernés. Il en va de même avec les associations d'élus. De ce point de vue, il conviendra d'ailleurs d'établir une typologie des territoires inscrits en politique de la ville, de la métropole à la petite ville, et de ce point de vue, il sera intéressant d'établir une comparaison entre la manière dont l'ANCT appréhende les échelles territoriales et la manière dont la politique de la ville s'est emparée de cette question depuis les années 1980. A cet égard, il ne faut pas oublier qu'aux origines de la politique de la ville, durant les années 1970, il y a eu une réelle volonté des pouvoirs publics de croiser les approches entre aménagement du territoire et renouvellement urbain. Ainsi, les dispositifs intéressant les villes moyennes se sont retrouvés dans les mêmes instances que les opérations Habitat et vie sociale (Fonds d'aménagement urbain entre 1978 et 1981).

Une sensibilisation auprès des dépôts d'archives (municipaux, départementaux et régionaux) devra également être conduite. A terme, il est indispensable que le comité d'histoire puisse assurer la publication d'un guide des sources pour l'histoire de la politique de la ville. Il sera essentiel si l'on veut mobiliser de nouveaux (jeunes) chercheurs.

Afin de valoriser la recherche locale, on peut penser que chaque année, le comité d'histoire organisera une journée d'études décentralisée qui analysera un modèle local de politique de la ville analysé sur la longue durée. La journée d'études pourra se faire bien sûr avec le centre de ressources de la politique de la ville correspondant au territoire ainsi qu'avec une université qui travaille sur les problématiques urbaines. D'ores et déjà, plusieurs territoires s'imposent comme Lyon, Lille, Marseille, Rennes ou bien encore Strasbourg pour appréhender toute une série de spécificités locales. A ces derniers, il faut bien sûr y ajouter ceux qui ont déjà lancé des opérations comme cela s'est fait récemment à Toulouse ou encore le département de la Seine-Saint-Denis qui a déjà fait l'objet de plusieurs séminaires de recherches dont certains à caractère historique (E. Bellanger, Centre d'histoire sociale des mondes contemporains-CHS – UMR 8058).

Le comité d'histoire de la politique de la ville pourrait également proposer une sorte de label pour des initiatives menées localement comme cela a été le cas récemment à Toulouse. Tout comme pour un certain nombre de manifestations scientifiques qui pourraient appréhender de près ou de loin l'histoire de la politique de la ville. Ce que pratique déjà la plupart des comités d'histoire. Il conviendra donc de repérer les laboratoires de recherches qui travaillent de près sur les questions intéressant le comité d'histoire et ici également, les membres du conseil scientifique auront à jouer un rôle en fonction de leurs implantations territoriales et de leurs spécificités disciplinaires.

### **Axe 3 : soutien à la recherche académique**

Chaque année, des mémoires de master sont réalisés sur l'histoire de la politique de la ville ou du moins en rapport avec elle. Ici également, il conviendrait de tenter d'en dresser une liste qui, à défaut d'être exhaustive, pourrait toutefois permettre d'appréhender la mobilisation des chercheurs sur cette thématique. Il conviendrait donc d'établir une sorte de veille scientifique.

Cette veille scientifique, et plus largement l'animation scientifique qui devra être mise en place pour mener à bien cette première programmation scientifique devra se faire en lien avec d'autres instances qui promeuvent également la recherche scientifique autour du fait urbain, qu'il s'agisse du Comité d'histoire du ministère de la Transition écologique, de la Fondation Caisse des dépôts pour la recherche ou bien encore de l'Union sociale pour l'Habitat pour ne citer que ces trois organismes. Il conviendra aussi de se rapprocher des instances du PUCA.

Il est enfin essentiel que le Comité d'histoire puisse aussi soutenir la recherche en mettant en œuvre dès la rentrée 2023 un ou deux contrats Cifre, ainsi que l'octroi de plusieurs bourses de recherches. Ainsi, les travaux produits viendront compléter le travail mené par le Comité. En complément, ce dernier devra également veiller à poursuivre le travail qui a été engagé en ce qui concerne le recueil de témoignages oraux. Cette activité est essentielle dans les missions qui sont assignées au Comité d'histoire. On devra tout autant privilégier les acteurs nationaux que locaux. Il en va de même dans la répartition entre acteurs institutionnels qu'associatifs. Pour cela, il serait bon de pouvoir s'appuyer sur un correspondant régional qui pourrait être en capacité de repérer les acteurs locaux à interroger et à organiser le programme de collecte.

Une fois un certain nombre de matériaux disponibles, il conviendra de se poser la question de la publication de certains actes des recherches conduites. Soit par le biais d'ouvrages, soit par le biais de publications électroniques dont la diffusion paraît assurément plus simple ainsi que moins coûteuse. Ici également, le rôle du conseil scientifique sera requis pour définir la ligne à suivre en matière de production éditoriale. Dans un premier temps, il serait envisageable de proposer des rendez-vous réguliers avec des auteurs qui publient sur ou en lien avec l'histoire de la politique de la ville.

Séminaires 2023 / 2024

# LES JEUNES DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE

Comité d'histoire de la politique  
de la ville Campus Condorcet  
8 cours des humanités  
93 300 Aubervilliers  
[www.comitehistoirepolville.fr](http://www.comitehistoirepolville.fr)

Photographie : *Rappeurs* © Copyright [Alain Bachelier](http://AlainBachelier.com) (CC BY-NC-ND 2.0 DEED)

### SÉANCE 1 | 17 OCTOBRE 2023 | 10H/13H

*Coordonnée par Thibault Tellier*

Comment les sciences sociales ont-elles appréhendé le thème de la jeunesse en lien avec les évolutions des politiques publiques et plus particulièrement celles liées à la politique de la ville ?

[Détails et inscription](#)

### SÉANCE 2 | 5 DÉCEMBRE 2023 | 13H30/16H30

*Coordonnée par Gwenaëlle Legoullon et Thibault Tellier*

Les modes et processus de catégorisation de la jeunesse.

[Détails et inscription](#)

### SÉANCE 3 | 16 JANVIER 2024 | 13H30/16H30

*Coordonnée par Jacques de Maillard et Renaud Epstein*

La prévention de la délinquance dans l'histoire de la politique de la ville.

[Détails et inscription](#)

### SÉANCE 4 | 20 FÉVRIER 2024 | 13H30/16H30

*Coordonnée par Philippe Estèbe*

Comment la Politique de la Ville a-t-elle transformé les politiques nationales qui concernent les jeunes ? Avec quels effets ?

[Détails et inscription](#)

### SÉANCE 5 | 19 MARS 2024 | 13H30/16H30

*Coordonnée par Joëlle Bordet et Christine Lelevrier*

Politiques de la ville et politiques de la jeunesse : quelles interactions, influences réciproques dans l'histoire de l'action locale ?

[Détails et inscription](#)

### SÉANCE 6 | 14 MAI 2024 (TOUTE LA JOURNÉE)

*Coordonnée par Thomas Kirszbaum et Michel Péraldi*

**Matin :** Quels registres et modes d'action (politique, associatif, culturel, économie, etc.) ont été mobilisés et développés par les jeunes des quartiers ?

[Détails et inscription](#)

**Après-midi :** Comment les systèmes de représentation politique ont-ils intégré les jeunes de banlieue ?

[Détails et inscription](#)

### JOURNÉE D'ÉTUDE CONCLUSIVE | 9 JUILLET 2024

## L'ÉQUIPE DE L'ASSOCIATION POUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

### L'équipe bénévole

Pour sa première année et demi d'existence, l'association s'est appuyée sur des ressources bénévoles particulièrement mobilisées, dans un contexte où la diminution des subventions annoncées initialement et l'absence de trésorerie initiale ne permettaient pas encore de se doter d'une équipe salariée.



#### **Michel Didier** • Président

Préfigurateur et président du comité d'histoire de la politique de la ville. Ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud, ancien auditeur de l'IHEDATE. Ancien conseiller-expert auprès du directeur de la politique de la ville (ANCT).



#### **Marie-Christine Jaillet** • Vice-Présidente

Présidente du Conseil scientifique, Directrice de recherche émérite au CNRS, LISST, Université de Toulouse, études urbaines. Responsable scientifique du programme POPSU Transitions.



### **Antoine Loubière** • Vice-Président

Membre du comité d'orientation.  
Journaliste, ancien rédacteur en chef de la revue Urbanisme. Antoine Loubière a en charge la responsabilité éditoriale des contenus publiés sur le site du comité d'histoire de la politique de la ville.



### **Dominique Figeat** • Trésorier

Membre du comité d'orientation.  
Ancien Secrétaire général de la CNDSQ. Ancien cadre dirigeant à la Caisse des Dépôts.



### **Antonin Cois** • Délégué au développement et à la gestion

Membre du comité d'orientation.  
Adjoint au maire de Villejuif, membre du CA de l'association des maires Ville et Banlieue de France. Vice-président d'une fédération d'éducation populaire.

### L'équipe salariée • Depuis dec. 2023



### **Amandine Romanet** • Chargée de mission Guide des sources

Architecte Diplômée d'État, Amandine Romanet rédige actuellement une thèse sur l'histoire de Banlieues 89. Au sein du comité d'histoire, elle est recrutée notamment pour produire un guide des sources archivistiques.

## Comité d'histoire de la politique de la Ville

Campus Condorcet  
8 cours des Humanités  
93 300 Aubervilliers

- [www.comitehistoirepolville.fr](http://www.comitehistoirepolville.fr)
- [comite@comitehistoirepolville.fr](mailto:comite@comitehistoirepolville.fr)
- 07 82 61 12 93

  
SECRÉTARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE  
LA CITOYENNETÉ  
ET DE LA VILLE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

 **an**  
**ct**  
agence nationale  
de la cohésion  
des territoires

**CAMPUS**   
**CONDORCET**  
PARIS - AUBERVILLIERS